

L'enrochement de la digue, une nécessité

Quend. Avant la saison estivale en cette fin juin 2026, la protection du littoral se poursuit.

Après un vote au conseil municipal, l'obtention des subventions et la déclaration d'urgence préfectorale, les travaux d'enrochement de la digue du Perré ont pu commencer sur le front de mer de Quend-Plage.

Marie Claire Fourdinier, première adjointe précise : « Ce sont deux chantiers distincts qui ont été ouverts. Aux extrémités nord et sud de la digue, la lutte contre l'érosion maritime était devenue indispensable. » En effet, l'afouillement génère un véritable creusement sous la jetée et risque de la rendre dangereuse sans une intervention adaptée.

4 600 tonnes de pierres

Deux actions différentes ont donc été engagées. Au Nord, un enrochement a été nécessaire pour protéger la rue Emery, il a fallu installer 4 600 tonnes de pierre de Marquise. Une noria de 130 camions pendant un mois a été nécessaire pour déposer ces blocs de plus de 4 tonnes chacun. Coté sud, ce sont plus de 40 tonnes de béton qui ont permis de consolider les plaques acier enfouies sous 4 mètres de sable et les palplanches.

Dominique Depta, adjoint au maire, apporte la conclusion : « L'objectif de ces travaux est d'éviter l'enlèvement régulier du sable lié au ressac et d'ap-



porter une réponse efficace pour préserver la plage des assauts de la mer dans notre station balnéaire. » La fin des travaux est prévue avant le début de la saison touristique.

Le montant des travaux s'élève à 560 000 euros HT. Les subventions des différents fonds européens, de l'État, régionaux et départementaux laissent un reste à charge pour la commune à hauteur de 20 % soit une somme de 112 000 euros. ●

De notre correspondant
Jean Ponchon

Les travaux d'enrochement de la digue du Perré ont pu commencer sur le front de mer de Quend-Plage.